

INFORMATION AUX PARENTS

NAVETTE SCOLAIRE - Année Scolaire 2019-2020

Votre ou vos enfants scolarisés au sein des écoles du quartier du Plateau et de Rosa-Parks sont amenés à fréquenter le service municipal de la navette scolaire.

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Le règlement des navettes scolaires
- La fiche de renseignements de la ville
- Le formulaire de demande d'Île-de-France Mobilités

La fiche de renseignements de la ville ainsi que le formulaire de demande d'Île-de-France Mobilités sont à remplir avec la plus grande attention et à remettre au plus tard le 29 août 2019 à la Direction de la Vie Éducative – Service Vie scolaire - Maison Rouge, 14 avenue de Flandre - 91170 Viry-Chatillon.



Seront autorisés à utiliser la navette scolaire dès la rentrée, les enfants dont les dossiers complets auront été transmis et validés par la Direction de la Vie Éducative.

Il est rappelé que :

- ◆ Les enfants scolarisés en **école maternelle** ne sont pas autorisés à rentrer seuls au domicile familial ! Vous devrez impérativement les prendre en charge tous les soirs à l'arrêt de car ou comme indiqué sur le règlement des navettes scolaires, par **les personnes nommément désignées** sur la fiche de renseignements ou **par un courrier** désignant **une personne civilement responsable** (frère ou sœur mineur).
- ◆ Les enfants scolarisés en **école élémentaire** pourront **rentrer seuls** ou être pris en charge par les responsables légaux, ou comme indiqué sur la fiche de renseignements, par **les personnes nommément désignées** sur la fiche de renseignements à venir les chercher.
- ◆ En cas de non prise en charge, **les enfants seront reconduits à l'accueil périscolaire de l'école qu'il fréquente**. Veuillez noter que l'accueil périscolaire ainsi qu'une pénalité vous seront alors facturés.
- ◆ La fréquentation de la navette scolaire par les élèves doit se faire de façon régulière. Les modifications intervenant trop fréquemment ou en dernière minute sont source de confusion et peuvent perturber la qualité du service rendu.
Merci de veiller à limiter les changements par rapport à ce qui est inscrit sur la fiche de renseignements, notamment sur les jours d'utilisation de la navette scolaire.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter
la Direction de la Vie Éducative au 01 69 12 38 20

